

**PUBLIC CONCERNE**

- Titulaire des anciens diplômes ERP1 ou IGH1 n'ayant pas exercé depuis 3 ans pour permettre l'obtention par équivalence du diplôme SSIAP1

**PRE-REQUIS**

- AFPS ou SST à jour de recyclage
- Diplôme ERP1 ou IGH1

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** 12 maximum

**DUREE** 21 heures (3 jours)

**LIEU** Intra ou Inter entreprise

**TYPE DE VALIDATION**

Diplôme SSIAP 1 par équivalence

**CONTENU****REGLEMENTATION**

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Appel et réception des services publics de secours
  - Différents moyens d'alerte
  - Demande de secours en fonction des consignes de sécurité
  - Préparation de l'arrivée des secours et accueil
  - Guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention
  - Information de la hiérarchie

**PRATIQUE**

- Mise en situation d'intervention avec application des acquis opérationnels
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Méthode d'extinction, protection individuelle
- Utilisation de :
  - extincteurs sur feux réels
  - robinet d'incendie armé
  - système de sécurité incendie
  - moyens mobiles de communication

**ATTENTION : Un recyclage triennal est obligatoire ; la qualification B0-H0 est requise à l'emploi pour les agents et chefs d'équipe incendie**

Programmes conformes à l'Arrêté du 02 mai 2005